

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
de la Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'Île
tenue le 10 avril 2025, à 18 h 30 par Audioconférence

L'assemblée se tient en mode audioconférence et la réécoute sera disponible sur le microsite de la Caisse.

Présences physiques pour la tenue de l'audioconférence :

- Mme Susan McKercher, présidente du conseil d'administration
- M. Gilles Metcalfe, secrétaire du conseil d'administration
- M. Guy Perron, président du comité Coopération et Engagement
- M. Serge Poirier, directeur général de la Caisse
- Mme Nicole Lévesque, adjointe à la direction générale

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

La présidente du conseil d'administration, Mme Susan McKercher, agit comme présidente d'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les membres présents par audioconférence.

Avant de débiter, elle nomme les gens qui l'assisteront à l'animation ou qui sont en soutien :

- M. Gilles Metcalfe, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Mme Nicole Lévesque, adjointe à la direction générale et Mme Anie Dupuis, conseillère soutien à la direction générale
- M. Guy Perron, président du comité Coopération et Engagement
- M. Serge Poirier, directeur général de la Caisse

Ces personnes l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule dans le respect de nos encadrements. Elles verront notamment à lui faire part des questions, commentaires et propositions des membres. Une équipe de soutien est également en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

Comme précisé dans l'avis de convocation, la présidente informe les membres que cette formule d'assemblée à distance implique que les membres **pourront voter en direct** sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet **d'une période de votation en différé** qui aura lieu au cours des prochains jours suivant l'assemblée. Une votation en différé sera en effet faite pour la répartition des excédents annuels et les ristournes, ainsi que pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Les membres seront guidés au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

La présidente invite les membres à écouter une courte capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

La vidéo terminée, elle remercie notre président, qui on le sait, est un fier ambassadeur de notre coopérative de services financiers.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Puisque l'assemblée est tenue à distance, il y a lieu de préciser quelques informations utiles pour faciliter le bon déroulement, les votes en direct et les interactions entre les membres et nous.

Pour les expliquer, elle invite les membres à visionner une courte capsule vidéo pour se familiariser avec la plateforme numérique.

Par la suite, la présidente donne des précisions importantes sur les membres :

Précisions sur les membres

Dans le cadre de cette assemblée générale annuelle de la Caisse, SEUL UN MEMBRE DE PLEIN DROIT de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct ce soir.

Ce membre est celui qui respecte également les conditions suivantes :

- résider, être domicilié.e ou travailler au Québec ;
- être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société;
- être un membre réadmis membre de plein droit.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, deux personnes scrutatrices devront être nommées, la présidente recommande de ce fait :

- Mme Nicole Lévesque, adjointe à la direction générale
- Mme Érika Vargas, analyste-contrôle, risque et conformité

afin d'agir comme scrutatrices étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin que la présidente puisse communiquer les résultats des votes. Les scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

La présidente demande un proposeur et un appuieur.

Elle rappelle que seul un membre de plein droit peut proposer ou appuyer une proposition.

Une proposition est demandée pour l'adoption des scrutateurs.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu d'adopter la recommandation telle que proposée.

La présidente invite maintenant le secrétaire à présenter l'ordre du jour.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Gilles Metcalfe remercie la présidente et prend la parole afin de présenter l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 3 avril 2024

3. Retour sur l'année 2023

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

- 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
- 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
- 5.2.3. Présentation des personnes candidates
- 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Une proposition est demandée pour l'adoption de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 3 avril 2024

On procède maintenant à l’adoption du procès-verbal de l’assemblée tenue au printemps 2024.

Comme indiqué dans l’avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l’avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l’occasion d’en prendre connaissance, il ne sera pas nécessaire d’en faire la lecture ni le résumé.

Une proposition est maintenant demandée pour l’adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle de 2024.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de l’assemblée générale annuelle de 2024.

3. RETOUR SUR L’ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d’administration

Avant de lire son rapport, la présidente présente les personnes qui composent notre conseil d’administration :

À la présidence : Elle-même, Susan McKercher 1^{er} Vice-président: Yvan Desrochers 2^e Vice-président: Jordan Baril-Furino Secrétaire : Gilles Metcalfe
et les administratrices et administrateurs : Nathalie Cardinal Béatrice Cuzzi Diane Gibb Dotane Harel Robert Labrosse Claude Laperrière Monique Laplante Ginette Latreille Guy Perron Caroline Théorêt Monica Voicu Mishel Wong

La présidente exprime sa gratitude pour l'implication de chacun au sein du conseil d'administration.

Elle tient également à souligner le décès d’un de nos membres estimés du conseil d’administration, M. Claude Laperrière qui nous a quitté en juillet dernier. M. Laperrière a été membre de notre conseil d'administration depuis plus de 14 ans. Il laisse derrière lui un héritage de dévouement et de loyaux services à notre organisation Son engagement, sa vision et son leadership ont grandement contribué à notre succès et à notre croissance.

Nous nous souviendrons de M. Laperrière (Claude) non seulement pour ses contributions professionnelles, mais aussi pour sa gentillesse, son intégrité et son esprit de camaraderie. Il était un collègue respecté et un ami cher pour beaucoup d'entre nous. Il a laissé un grand vide parmi nous.

Elle passe ensuite à la lecture des principales réalisations de la dernière année et les orientations que notre caisse s'est fixée.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année:

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

On passe maintenant aux résultats financiers de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024 et pour ce segment, elle invite M. Serge Poirier, directeur général à les présenter.

Le directeur général remercie la présidente et les membres pour leur présence virtuelle à cette assemblée et les invite à regarder une courte capsule vidéo qui résume en images, nos résultats financiers pour l'année 2024.

La présidente reprend la parole afin de remercier le directeur général pour sa gestion rigoureuse de notre caisse et invite maintenant M. Guy Perron, président du comité Coopération et Engagement à faire rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et des autres engagements dans le milieu.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Pour présenter les sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec notre Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), en dons et en commandites, il invite les membres à regarder une courte capsule vidéo.

Plan d'engagement et de proximité

Cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité nous a permis de réévaluer nos priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous nos membres et partenaires du milieu qui ont participé à nos diverses consultations. C'est, entre autres, grâce à votre participation que nous pouvons mieux comprendre vos besoins et vos attentes et ainsi soutenir les initiatives qui vous sont chères.

Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Il tient aussi à rappeler que la Caisse possède une politique de contribution. Rendue publique sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Nous vous avons écouté et le conseil d'administration est fier de vous avoir démontré les projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec les priorités d'investissement du Plan d'engagement et de proximité 2021-2024. En effet, vous avez pu le remarquer, en visionnant la capsule vidéo précédente, que nos choix se sont arrêtés sur les 5 priorités suivantes :

- Réussite éducative et formation
(appuyer les initiatives favorisant la persévérance scolaire)
- Santé et saines habitudes de vie
(gage de santé de la population à long terme)
- Services de proximité et habitation
(faciliter la relocalisation en réponse à la pénurie de logements abordables)
- Sports, loisirs, arts, culture et tourisme
(promouvoir les services disponibles dans notre région)
- Œuvres humanitaires et engagement citoyen
(répondre au besoin urgent des personnes vulnérables)

Il nomme ensuite d'autres initiatives Desjardins, en Éducation financière:

Mes Finances, mes choixMD

Ce programme d'éducation financière aide les jeunes de 16 à 25 ans à faire des choix de consommation éclairés et à entamer leur vie financière avec confiance. D'une durée de 2 heures chacun, les ateliers sont offerts gratuitement en collaboration avec 12 partenaires-diffuseurs locaux. Le contenu est adapté à leur réalité et leur permet de développer leur autonomie financière.

C'est plus de 274 participations en 2024 pour la Région de l'Ouest de Montréal, avec un taux de satisfaction de 100 %.

Fonds du Grand Mouvement

C'est 280 M \$ pour soutenir des projets qui influencent positivement la vitalité des collectivités au Québec et en Ontario.

Voici maintenant les sommes remises par le Fonds du Grand Mouvement qui vous touchent directement. Vous remarquerez que 2 795 000 \$ ont été remis à huit organismes de la région du Grand Montréal en 2024.

Dans l'Ouest-de-l'Île, la Sortie, un organisme de bienfaisance œuvrant dans le secteur de la santé et des services sociaux sur les territoires de Montréal, a pris l'engagement d'offrir une alternative à l'industrie du sexe, de l'hébergement sécuritaire ainsi qu'un accompagnement vers la réinsertion sociale des femmes ayant vécu de l'exploitation sexuelle. L'organisme a reçu la somme de 300 000 \$ provenant du Fonds du Grand Mouvement. En outre, notre caisse a accordé une somme de 30 000 \$ par le biais de son Fonds d'aide au développement du milieu.

Microcrédit Desjardins aux entreprises

Le programme Microcrédit Desjardins aux entreprises a pour but d'encourager les travailleurs autonomes et les entrepreneurs à démarrer ou à consolider leur entreprise en offrant un financement tenant compte de leur réalité financière ainsi qu'un accompagnement de proximité.

Pour une valeur totale des projets de 250 730 \$ pour la région de Montréal, 160 entrepreneur.e.s ont été accompagné.e.s générant ainsi 189 emplois créés ou maintenus.

Créavenir

Le programme Créavenir s'adresse aux jeunes entrepreneurs de 18 à 39 ans ne disposant pas des garanties ou de la mise de fonds pour obtenir le financement conventionnel nécessaire. Le programme offre de l'accompagnement et une aide financière pour les projets retenus. Pour la région de Montréal, une valeur totale des projets appuyés de 8 857 441 \$, 87 projets d'entreprise ont été soutenus créant ainsi 223 emplois.

La Ruche

Depuis 2016, Desjardins travaille en étroite collaboration avec l'équipe de La Ruche, qui propose une plateforme de financement participatif à des promoteurs de projets. Cette association a permis de créer un espace de collaboration et de financement participatif visant à soutenir le développement des collectivités par l'entremise de projets structurants pour les communautés.

En 2024, c'est 23 campagnes qui ont été soutenues par Desjardins. En termes de contributions, c'est plus de 99 428 \$ pour faire vivre les projets d'ici.

La présidente remercie M. Perron pour cette présentation. Elle poursuit.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Tout au long de l'assemblée, les membres ont l'occasion de s'exprimer sur certains sujets plus spécifiques. Elle propose maintenant de répondre à toutes questions ou à recevoir les commentaires que les membres souhaitent soumettre au conseil d'administration.

Si le temps ne le permet pas de le faire, un suivi sera assuré dans les meilleurs délais.

La présidente invite les membres à nous faire parvenir toutes questions à l’aide de la boîte de dialogue.

Une seule question est soulevée :

Quelles ont été les actions mises en place, dans l’exercice financier 2024, en regard à la protection de nos renseignements personnels ?

Le directeur général se fera un plaisir de répondre à cette question par retour de courriel.

Aucune autre question n’étant soulevée, ce qui conclut la période de questions.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristourne) qui fera l’objet d’un vote en différé

La présidente invite les membres à visualiser une courte vidéo sur la ristourne, élément distinctif de notre coopérative.

Elle explique, par la suite, comment le rapport annuel 2024 et l’évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels les membres sont appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence sera d’ailleurs disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Il est important de préciser que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d’administration sont les plus avantageux pour eux et totalement conformes aux encadrements applicables.

Elle demande au directeur général de faire la présentation de la recommandation du conseil d’administration.

Le directeur général prend la parole.

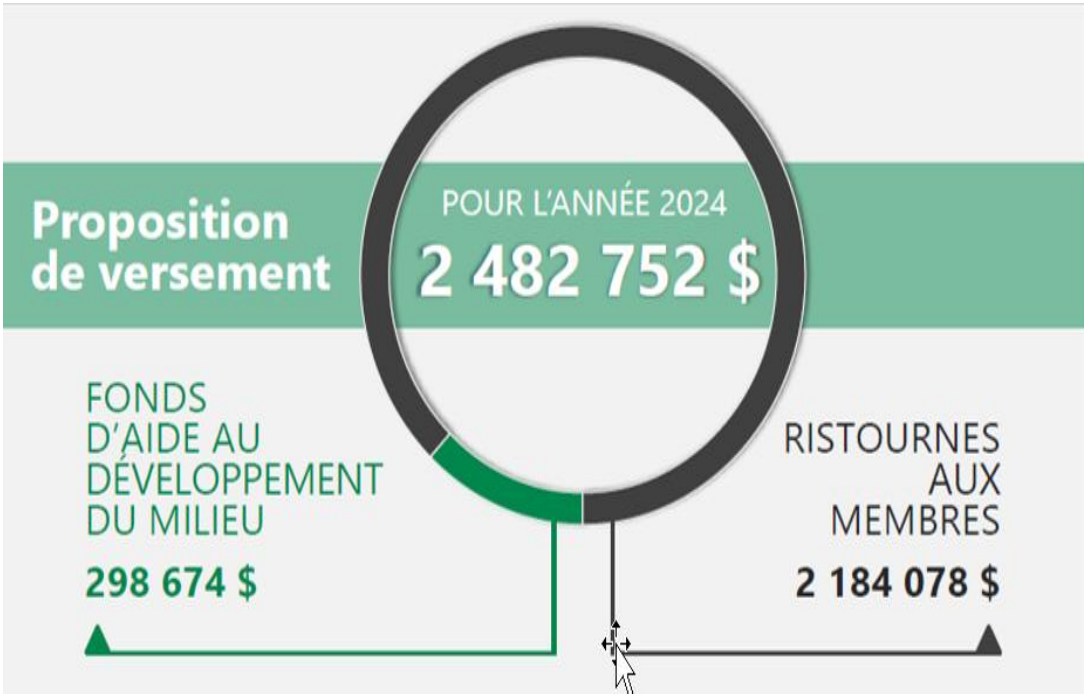
Comme nous l’avons vu un peu plus tôt, nos excédents avant ristournes se chiffrent à 7 026 000 \$, voici la recommandation du conseil d’administration concernant la façon de les répartir :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
	EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	7 026
Virements réglementaires et autres ajustements	(1 459)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(2 168)
• Autres éléments du résultat	474
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	236
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)
Solde des excédents à répartir	5 567
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(2 003)
• Ristourne	(2 184)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	480
• Affectation au FADM	(299)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(3 564)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes	0,58 \$	243
Épargne et placements		365
Fonds		108
Prêts et marges de crédit		673
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	332
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	137
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	274
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	52
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		2 184

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Maintenant que les membres connaissent la recommandation du conseil d'administration, un proposeur et un appuieur, parmi les membres habiletés à le faire, sont demandés.

On demande si quelqu'un en fait la proposition.

On demande si quelqu'un appuie cette proposition.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu d'adopter la recommandation de partage des excédents.

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. La présidente reviendra plus tard avec les précisions sur la façon de voter.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Président d'élection

En tant que présidente du conseil d'administration, tel que le prévoit le Règlement intérieur caisse, elle agira comme présidente d'élection.

Secrétaire d'élection

M. Gilles Metcalfe agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

En l'absence de Mme Diane Gibb, présidente du comité de mise en candidature, la présidente fera lecture du rapport du Comité.

Avant de présenter le rapport, elle rappelle que le conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible en fonction de critères suivants :

- de compétence
- de représentativité

Toutes les candidatures éligibles sont présentées à l'assemblée.

La confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi notre conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge et la diversité ethnoculturelle.

Le conseil d'administration met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administratrices et administrateurs.

La présidente fait maintenant lecture du rapport :

Au nom de mes collègues du comité de Mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements ;
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook, sur Linked In) et bulletin d'information ;
- Affichage dynamique sur les écrans en caisse.

Pour l'assemblée générale de cette année, cinq postes sont à combler et la Caisse a reçu six candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- détenir des compétences en Finance et ou Technologie de l'information et ou Entrepreneuriat et ou Comptabilité et ou Audit/Vérification et ou Assurances ;
- femmes et 3 hommes afin de maintenir la parité au conseil ;
- groupes d'âge : 2 personnes âgées de 18-34 ans, 1 de 35 à 49 ans, 1 personne âgée de 50 ans à 64 ans, 1 personne âgée de 65 ans et plus ;
- les personnes issues de la diversité ;
- les personnes représentant l'ensemble du territoire.

Tel que mentionné dans le rapport du comité de mise en candidature, voici le tableau synthèse qui vous présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible.

Ce tableau est disponible à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site Internet de la Caisse.

Critères du profil recherché	Jordan B. Furino	Katrine Bédard	Béatrice Cuzzi	Dotane Harel	Robert Labrosse	Guy Perron
Genre						
Femme		X	X			
Homme	X			X	X	X
Groupe d'âge						
Âgé de 18 à 34 ans		X				
Âgé de 35 à 49 ans	X					
Âgé de 50 à 64 ans			X	X	X	
Âgé de 65 ans et plus						X
Compétences						
Finance	X		X	X	X	X
Technologie de l'information	X		X		X	
Entrepreneuriat	X		X	X	X	X
Comptabilité	X		X	X		
Audit/Vérification	X			X	X	X
Autres						
Issu de la diversité	X		X	X		
Représentant l'ensemble du territoire	X	X	X	X	X	X

Ceci complète la présentation.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente donne les précisions afin que les membres puissent exercer leur droit de vote en différé en toute connaissance de cause.

Dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, les membres seront appelés à voter sur la proposition du partage des excédents annuels et des ristournes.

Pour l'exercice du vote en différé, elle rappelle que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.
- La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans *AccèsD* ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.
 - Donc même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, il leur sera possible de visionner l'assemblée.
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :
 - Le document présentant les personnes candidates.
 - Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne.
 - Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

Procédure pour voter :

- Se rendre sur *AccèsD* ;
 - et cliquez sur le bouton « Mon vote » ;
 - des consignes claires seront disponibles pour enregistrer les votes ;
- il est possible d'accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse ;
- et sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, les membres doivent d'abord être inscrits au service *AccèsD*.
 - S'ils ne sont pas inscrits, ils peuvent le faire en contactant la Caisse.
 - Et pourquoi utiliser *AccèsD* ? Notre plateforme de votation nous permet de confirmer qu'ils répondent bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 14 avril 2025 à 23 h 59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.

Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Enfin, bien que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, elle informe les membres que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Les membres seraient alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui leur serait soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Voilà qui nous amène à la fin de cette présentation.

Tel que présenté en début d'assemblée dans le vidéo de consignes techniques, elle invite les membres à compléter le court sondage de satisfaction sur l'assemblée d'aujourd'hui. Un lien cliquable menant à ce sondage se trouve à côté du bouton Documents.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, elle remercie les membres pour leur présence, leur implication ainsi que de leur confiance envers nous et envers toute l'équipe de la Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'Île.

Enfin, la présidente tient à exprimer sa profonde gratitude envers le directeur général, qui prendra sa retraite cette année. Son leadership stratégique et son engagement constant envers les administrateurs, les membres et le personnel de la Caisse ont été inestimables. Elle termine en remerciant chaleureusement le personnel de la Caisse pour leur dévouement quotidien à améliorer nos services.

Elle souhaite la meilleure des chances à celles et ceux qui sont en élection à compter de maintenant. Et un merci tout spécial à celles et ceux qui l'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA, ainsi que pour l'élection des membres du conseil d'administration :

Proposition sur la répartition d'excédents annuels

96,02 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée à la majorité.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'Assemblée générale annuelle est officiellement levée, le 16 avril 2025, à 12 h 04.

Élection des membres du conseil d'administration :

Les cinq membres du conseil d'administration élus, par ordre alphabétique, sont :

- Jordan Baril-Furino
- Béatrice Cuzzi
- Dotane Harel
- Robert Labrosse
- Guy Perron

Merci à toutes les personnes candidates pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

PAR : _____
Susan McKercher, présidente

PAR: _____
Gilles Metcalfe, secrétaire